

N° 10-2
25/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250325-10_2_25032025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 mars 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Ressources humaines : embauche agent polyvalent

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faut recruter une personne pour le ménage de l'école, la garderie, l'aide à la cantine et au centre de loisirs ponctuellement. Un contrat de 20h00 hebdomadaires est proposé. Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat existant.

Suite à cette présentation,

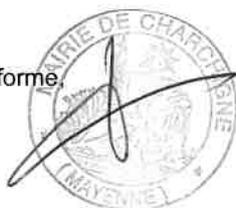
Vu l'article L.332-23 du CGFP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ❖ De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, non permanent, catégorie C, adjoint technique territorial, du 1^{er} avril 2025 au 4 juillet 2025 à raison de 20h hebdomadaires.
- ❖ D'autoriser le paiement des heures complémentaires éventuelles
- ❖ D'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,